

Le Mont Dragonis

Bulletin municipal de la ville de Mondragon - Numéro 33 - Juin 2016



 30 ans du jumelage	 Éducation jeunesse	 Festivités
 Services administratifs	 Environnement	 Commémorations
 La poste et l'A7	 Théâtre'Ô Minots	 CCRLP
 Travaux	 Club Ados	 Hommages
 Budget	 CHCM	 Complément

Jumelage Lenola-Mondragon : 30 ans d'échanges et d'amitié

En 1985, un petit groupe de Mondragonnais (Paulette Roche, Daniel Guénard, Daniel et Geneviève Grange, Josiane Bernard et Marielle Avon, Jean-Pierre et Sylvie Ackermann), part en Italie dans l'idée de trouver un village qui accepte l'idée de leur projet : lier le destin de deux villages similaires par un jumelage. C'est le village de Lenola, petite agglomération de la région du Latium d'un peu plus 4000 habitants, qui est choisi. L'année suivante, en mai 1986, lors de la venue d'une délégation de Lénolais, le jumelage est signé entre les deux villages et les deux maires de l'époque : Mrs Angelo de Filippis et Hubert Pradier. Le 12 juillet de cette même année, une délégation de deux bus mondragonnais prend la direction de l'Italie pour découvrir le village jumelé et ses habitants. Depuis, 30 années se sont écoulées, avec des échanges réguliers, des concerts de **La Banda**, des spectacles de l'**Aousté**, des défilés du **Drac** et de vrais moments de convivialité et d'amitié.



Cette année, une délégation de 44 Lénolais, dont un groupe folklorique, nous a fait l'honneur de sa visite du 27 au 30 mai 2016. Après la cérémonie d'accueil le vendredi soir sur l'Esplanade du Levant, en présence des maires respectifs des deux villages, Mrs **Peyron Christian** et **Antogiovanni Andrea**, des membres du Comité de Jumelage présidé par Mme Paula Faure et des familles d'accueil mondragonnaises, un repas a été servi sur la place. Le lendemain matin, le groupe est parti sur Avignon pour une visite du centre historique. Au retour, il a effectué un tour dans le marché médiéval puis s'est préparé pour le défilé du Drac. Le dimanche s'est déroulé tantôt dans les familles, tantôt à l'Ile Vieille pour un pique-nique géant. Leur départ s'est fait le lundi matin. Un voyage pour les Mondragonnais en direction de Lenola est dorénavant et déjà prévu, pour célébrer les 30 ans du jumelage du 19 au 24 octobre prochain. Malgré une conjoncture européenne difficile, les deux comités de jumelage ont le mérite d'entretenir des échanges cordiaux et fraternels entre nos deux villages.



Chers Concitoyens, Chers Amis,

En cette veille de vacances estivales, voici venu le temps de notre rendez-vous semestriel qui vous permet de rester informés des actualités de notre village.

Vie associative locale, initiatives et services publics seront au cœur de ce 33^{ème} Mont Dragonis qui reviendra en quelques mots sur les divers évènements qui ont rythmé notre village ces derniers mois et bien sûr, sur ceux qui vous attendent au 2^{ème} semestre.

La 45^{ème} fête du Drac et la cérémonie du 30^{ème} anniversaire du Jumelage de notre commune avec Lenola, furent l'occasion de témoigner à nouveau du dynamisme des Mondragonnaises et Mondragonnais, qui, par la voie associative et l'implication des services municipaux, poursuivent la mise en commun et la transmission des savoirs et des cultures que nous considérons comme garants des valeurs de la République et de l'humanité pour les générations futures.

Consciente de la richesse culturelle et humaine de la commune, la municipalité poursuit le développement de ses actions que ce soit envers le public sénior ou le public jeune dont les structures s'étoffent et se renouvellent au fil du temps.

En témoigne notamment le développement des actions menées autour du site de PATATIN pour le plaisir des amoureux de la Nature et du patrimoine naturel de notre commune, ou encore au sein des accueils de loisirs extra et périscolaires et de la résidence des Balcons de Peyrafeux.

N'en oublions pas pour autant la sécurité et le cadre de vie des administrés que nous nous attachons à assurer avec rigueur, que ce soit par le biais de la campagne de numérotation des habitations et dénominations des voies (qui permettra de garantir une meilleure desserte et localisation des administrés), mais également par des travaux d'aménagement comme ceux du centre ancien, qui se poursuivent avec le réaménagement de la Place Henri Fabre et la création de la nouvelle Place Albertine ROCHE – « Juste parmi les Nations », et dont l'inauguration officielle est prévue le 17 septembre 2016.

Quant au fonctionnement de nos services municipaux, comme vous le savez, dans un contexte national de réforme de l'organisation territoriale de nos institutions, l'heure est aux études de transferts de compétences, qu'elles soient obligatoires ou optionnelles, vers l'intercommunalité.

Intercommunalité, qui je le rappelle, est un très bel espace de travail, de politique locale et de mutualisation, dans la mesure où les considérations partisans ne viennent pas influencer sur les prises de décisions et au sein duquel chacune de nos communes, mérite d'être valorisée, en vue de proposer aux citoyens de notre territoire un service public adapté à ses besoins.

Les décisions qui seront prises dans les semaines à venir iront, je l'espère dans ce sens, et nous permettront de poursuivre la mise en application de nos politiques locales.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous un bel été, et vous invite à nous retrouver sur le site internet de la commune : mairie-mondragon84.fr qui vous permet de suivre régulièrement les actions menées sur la commune et vous fournit également tous les renseignements pratiques et nécessaires à la vie quotidienne.

Christian PEYRON,
Maire de Mondragon



Les services administratifs

Placés sous l'autorité de M. PEYRON Christian Maire et de Mme ROS Carole Directrice Générale des Services, ils se répartissent comme suit :

Accueil du public Tél : 04 90 40 82 51.

Mmes PAGET Agnès et ISNARD Claire. Elles officient en alternance

**Communication, Responsable services Education et Animation
Sénior Tél : 04 90 40 99 83.**

Mme CUVIER Adeline

**Etat civil, Recensement militaire, Réservation de salles et de
matériel Tél : 04 90 40 99 90.**

Mme CUEILLE Estelle

**Social, Inscriptions scolaires et Garderie périscolaire
Tél : 04 90 40 99 89.**

Mme BERNARD Marie-Ange

Urbanisme Tél : 04 90 40 99 92

(Permanence les mardis et vendredis matin 8h30 -12h).

Mme ALTIER Myriam

Finances – Comptabilité Tél : 04 90 40 99 98.

M. PALLIER Cyril et Mme GIL Emmanuelle

Ressources humaines Tél : 04 90 40 99 81.

Mme MIAULE Nicole

Elections, Cimetières, Archives Tél : 04 90 40 99 86.

Mme PAGET Agnès (en alternance avec l'accueil)

**Transports et affaires scolaires, Associations et Manifestations
publiques Tél : 04 90 40 99 85. Mme ISNARD Claire (en alternance
avec l'accueil)**

Nous rappelons que les services sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les permanences du samedi sont assurées de 9h00 à 12h00 (sauf du 3 juillet au 20 août 2016 inclus)

Boîte mail de la Mairie :
mairiedemondragon@wanadoo.fr

Les correspondances sont à adresser à M. le Maire au 34 rue des Clastres



De gauche à droite: Mmes MIAULE Nicole, ALTIER Myriam, ISNARD Claire, BERNARD Marie-Ange, ROS Carole, M. PALLIER Cyril, Mmes CUVIER Adeline, PAGET Agnès, CUEILLE Estelle, GIL Emmanuelle

Changements d'adresses pour les rues de Mondragon



Notre société évoluant en terme de déplacement et de géolocalisation, doit s'adapter aux besoins des services de secours à la personne, à la distribution du courrier et à l'acheminement des colis.

Il appartient alors à la commune de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations.

La Poste est le partenaire de la commune dans cette démarche pour effectuer le lien administratif et décider des regroupements éventuels de courriers (boîtes aux lettres). Elle se charge de donner le dossier complet aux résidents des nouvelles numérotations attribuées et de la démarche à effectuer auprès de tous les fournisseurs et organismes divers pour les avertir du changement de leurs coordonnées géographiques. La numérotation et les plaques sont fournies par la commune.

Pour cette opération de grande ampleur, le village a été divisé en deux secteurs :

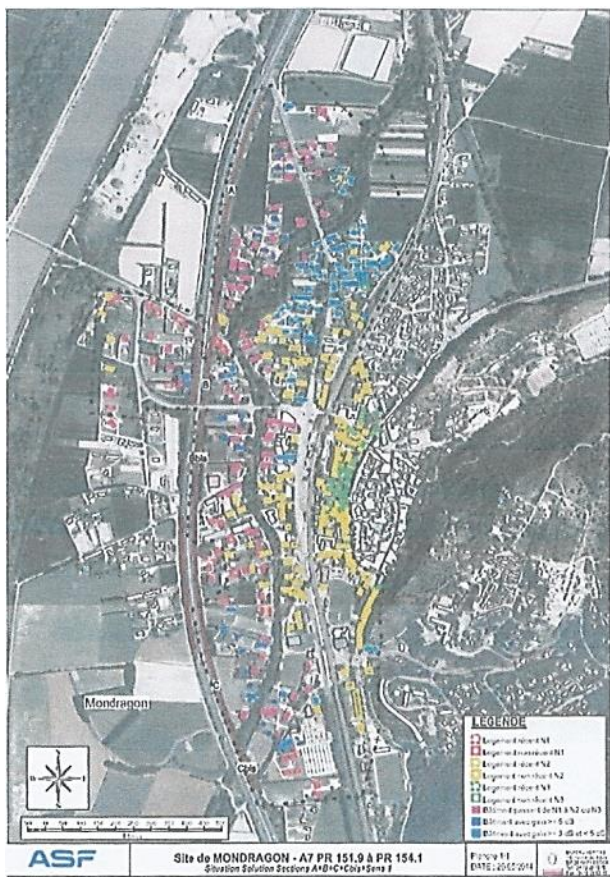
Le secteur 1 qui regroupe toute la partie située à l'est de la voie ferrée SNCF. Le secteur 2 qui regroupe toute la partie située à l'ouest de cette même voie ferrée.

Les opérations vont débuter par le secteur 1 et se termineront par le secteur 2. Durant le mois de septembre, les résidents du premier secteur recevront le courrier d'informations émanant de La Poste expliquant les démarches à effectuer impérativement.

Rappelons que cette opération a été mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 29 février 2016 et adoptée à la majorité.



TRAVAUX A7






La société Vinci, gérante des autoroutes du sud de la France, nous informe qu'entre les mois de septembre 2016 et mars 2017, elle procédera à la mise en place d'écrans acoustiques visant à atténuer les nuisances provoquées par les véhicules circulants sur leurs infrastructures.



Six tronçons, représentant environ 1670m linéaires pour 4779 m² seront installés, ces écrans seront du type absorbant et le niveau de performance acoustique retenu est A3/B3 côté autoroute. Le traitement architectural des panneaux porte sur : la mise en œuvre côté Autoroute d'un habillage en bois composé de lattes verticales avec des extrémités qui présentent une crête d'écran inclinée et d'un habillage des profilés métalliques sur la face côté riverains.

TRAVAUX

Travaux p6



Nouvelles rambarde de sécurité à Derboux, réfection des trottoirs aux Grillons, peinture du hall et des vestiaires de la salle des fêtes, nettoyage du canal de Pierrelatte



Mondragon village fleuri

PROJET DE TRAVAUX

Ils seront effectués du giratoire de la Place de la Paix au CD 26 (Route de Bollène). Ils englobent :




- la démolition de la maison Charrier qui fait l'angle et l'aménagement d'un parking de 12 places

- la reprise de la conduite d'eau potable avec l'enfouissement des différents réseaux EDF : Télécom, fibre optique

- la reprise des trottoirs des 2 côtés : côté « Maison de la presse » le trottoir aura 2 m de large et en bordure seront installés des bacs à fleurs. Sur le côté opposé, il sera créé un espace de stationnement en épis d'environ 10 places

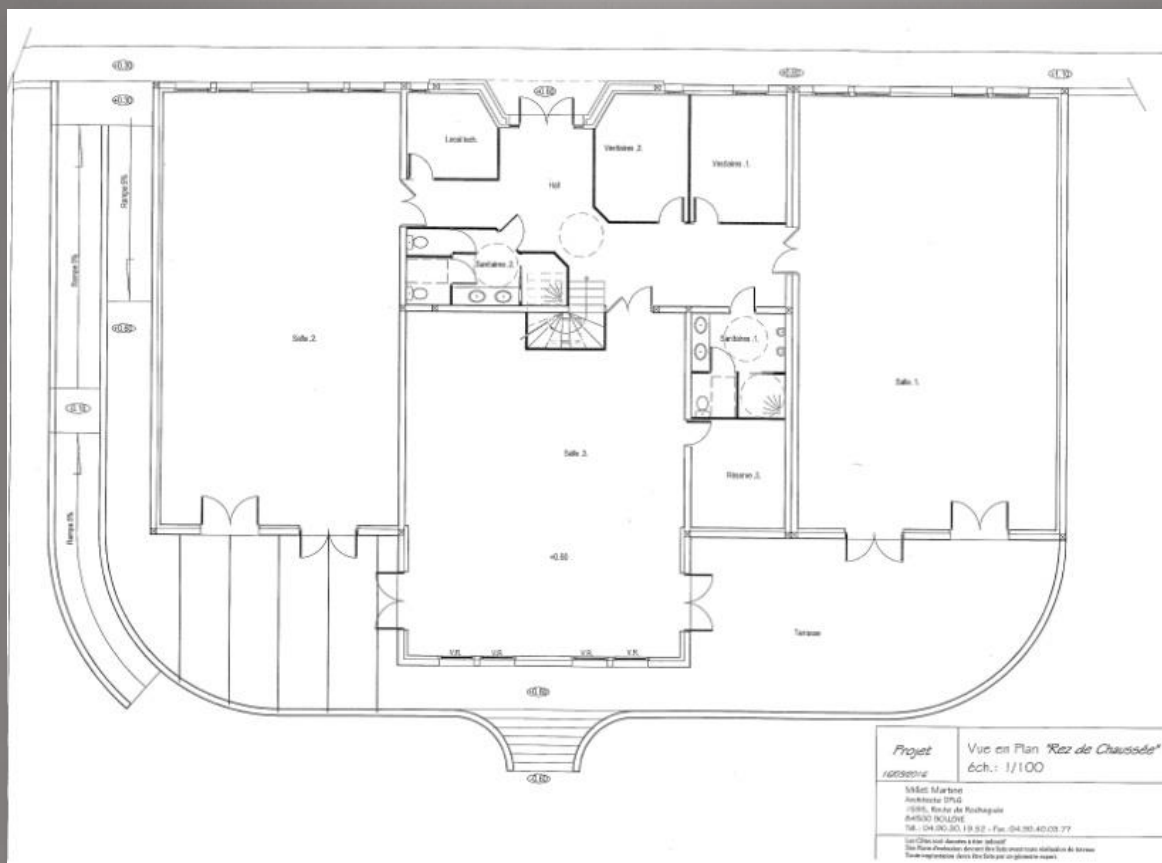
- l'abattage du platane à l'angle de la Rue de la Paix et du CD 26

- un ralentisseur sera réalisé à hauteur du poste EDF sur le CD 26.



Fin des travaux d'aménagement pour la place H. Fabre.

PROJET : Espace Marcel Pagnol



Ce projet permettra un regroupement des activités sportives et culturelles dispensées, jusqu'à maintenant, dans les préfabriqués de l'Espace Sportif qui laisseront la place à un espace de stationnement.

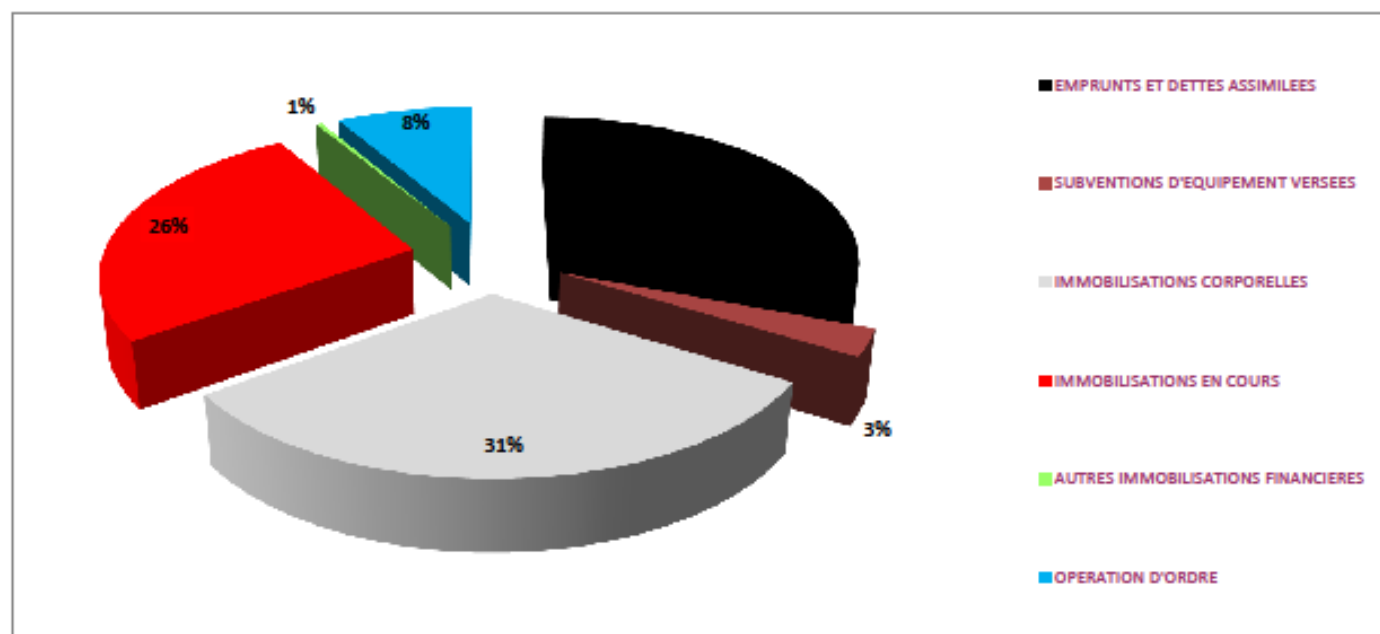
Ce bâtiment, dont l'accès s'effectuera par l'Avenue Marcel Pagnol, comportera 3 salles * débouchant sur une vaste terrasse, un grand hall desservant 2 vestiaires, 2 sanitaires et 1 local technique. Bien entendu, cette installation sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

* Une salle bénéficiera d'une réserve pour son propre matériel.

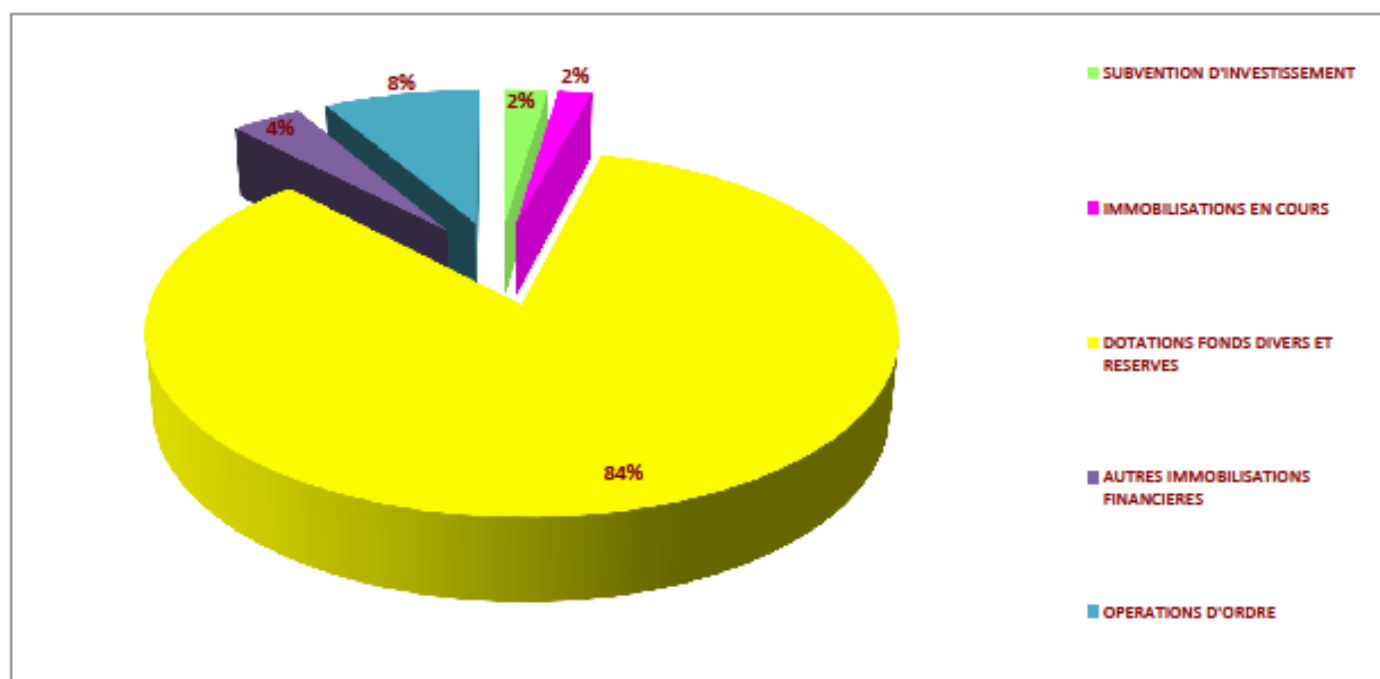


DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2015

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	267 590,76
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	25 527,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	271 044,38
IMMOBILISATIONS EN COURS	228 897,62
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 250,00
OPERATION D'ORDRE	72 292,25
TOTAL	868 602,01

**RECETTES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2015**

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	33 300,38
IMMOBILISATIONS EN COURS	25 527,00
DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	1 186 660,82
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	53 239,28
OPERATIONS D'ORDRE	117 965,05
TOTAL	1 416 692,53



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REALISEES EN 2015

CHARGES A CARACTERE GENERAL	867 650,53
CHARGES DE PERSONNEL	1 771 254,45
ATTENUATION DE PRODUIT	699,00
AUTRES CHARGES COURANTES	638 160,66
CHARGES FINANCIERES	68414,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3693,95
OP TRANSFERT DE SECTIONS	117 965,05
TOTAL	3 467 838,54

Quelques chiffres**350 000 €**Destinés au fonctionnement
des écoles**120 00€**Affectés aux nouveaux rythmes
scolaires**140 00€**Coût Enfance jeunesse (Club Ados,
ALSH, Clas)**80 000€**Résidence "les Balcons de
Peyrafeux"**75 886€**Coût réel du service déchet, ce
chiffre est le résultat du coût total
du service (368 186€) duquel est
déduit la TOM (292 300€)

TOM: Taxe d'Ordures Ménagères

74 000€Subventions aux associations
mondragonnaises

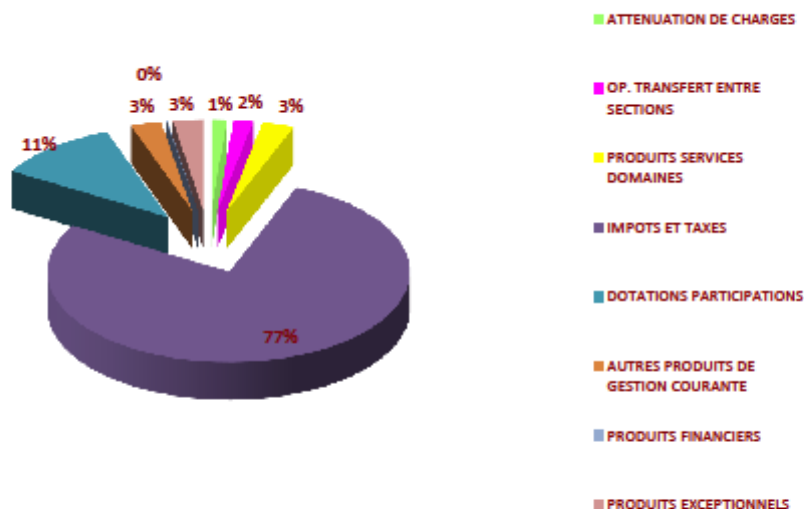
*Subventions aux associations, contribution au SDIS, participation divers syndicats, subventions sorties scolaires, indemnités élus.

RECETTES DE FONCTIONNEMENTS REALISEES EN 2015

ATTENUATION DE CHARGES	57 506,04
OP. TRANSFERT ENTRE SECTIONS	72 292,25
PRODUITS SERVICES DOMAINES	117 260,28
IMPOTS ET TAXES	3 176 721,07
DOTATIONS PARTICIPATIONS	451 408,35
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	111 602,82
PRODUITS FINANCIERS	3 451,15
PRODUITS EXCEPTIONNELS	109 734,51
TOTAL	4 099 976,47

3 176 721,07€Reversements intercommunalité, taxes locales,
autres taxes**451 408,35€**Subv état et autres partenaires
institutionnels: Département, Région,
CAF,MSA**111 602,82€**

Revenus du parc immobilier



Théâtre'ô Minots

Durant la semaine du 14 au 19 mars 2016, s'est déroulée la semaine théâtre pour les enfants : Théâtre'ô Minots.

Une nouvelle formule, entièrement prise en charge par la Mairie, qui s'attache à trouver des spectacles de qualité, adaptés à l'âge de tous les élèves de l'école.

Toutes les classes du groupe scolaire ont alors bénéficié d'une représentation adaptée à leur âge et ce sont donc 3 spectacles qui ont été joués par la comédienne Stéphanie Joire : « Les crapauds », « Le roi des chats » et « Bouts de chansons ».

Stéphanie Joire, artiste polyvalente, nous a impressionnés par ses nombreux talents : elle est à la fois conteuse, musicienne, comédienne, mais surtout écrit et met elle-même en musique ses spectacles.

La semaine s'est clôturée par une représentation des plus grands (CM2), le samedi matin, à l'Espace Culturel. (voir article suivant)

20/20

Dans le cadre des activités dites TAP, qui ont lieu tous les soirs après l'école, un groupe d'élèves de CM2 a été choisi pour participer à un atelier théâtre avec, à l'issue, une représentation en public : une belle façon de clôturer cette semaine théâtre désormais uniquement dédiée aux enfants d'où le nom Théâtre'ô Minots.

L'atelier a été mené par Nathalie Nowicki, connue pour avoir animé pendant des années, une section théâtre pour les jeunes mondragonnais et Marie-Pierre Biedermann, animatrice TAP. A l'issue de l'atelier, le petit groupe de 12 CM2 s'est donc produit sur scène, à l'Espace Jean Ferrat, le samedi 19 mars 2016, et a enthousiasmé le public par sa prestation intitulée « la mauvaise note », ou comment annoncer une mauvaise note à son papa...



Talentueux, touchants, impliqués, amusants,
ils nous ont bluffés par leur talent. BRAVO !!!
Et vivement la prochaine...



CLUB ADOS



Notre action jeunesse a pris son envol depuis le début de l'année. L'accessibilité, autorisée aux moins de 14 ans, permet aux jeunes entre 11 et 13 ans de venir en nombre au Club Ados. D'une fréquentation moyenne de 8 en 2015, nous sommes passés à 20 en 2016. A ce jour, le nombre d'adhérents est de 34.

L'objectif est de permettre à chaque jeune d'exprimer et révéler ce qu'il est, d'affirmer son potentiel de créativité, de s'engager dans des actions citoyennes et de développer son sens critique.

Notre démarche est de leur proposer des **objectifs** (favoriser l'autonomie, la socialisation, l'engagement au service de l'action collective...), les **accompagner** dans leurs projets et leur offrir **un lieu** de rencontres, d'échanges, de détente, d'expérimentation, de documentation, d'information, de création.

Ouvert le samedi de 14h à 18h, dans les locaux de l'Espace Culturel Jean Ferrat, le Club ados a organisé de nombreuses activités. Les jeunes réfléchissent avec l'équipe pédagogique, proposent différentes idées et s'investissent dans la programmation bimensuelle.

Ainsi plusieurs sorties se sont succédées : patinoire, cinéma, laser game, karting, 7&Match, festival des sports extrêmes à Montpellier et de nombreuses animations, jeux et rencontres sportives.

Les jeunes ont également montré leur capacité à s'investir dans des projets collectifs et participé à différentes manifestations locales telles que le marché de Noël et du printemps, le carnaval et la fabrication de Carmentran, la fête du DRAC en rénovant les panneaux de signalétique et l'aménagement de leur char, pour finir avec la fête de la musique. Ces actions sont menées en partenariat avec le comité des fêtes et l'association « Le jardin des lutins ».

Elles sont significatives de leur volonté de s'engager dans la vie de notre commune et de partager des moments avec les acteurs associatifs locaux.

Un séjour est proposé aux jeunes du 4 au 8 juillet. Il se déroulera à St Vincent les Forts (04) près du lac de Serre-Ponçon. Des activités d'eaux vives (canyoning, rafting), de randonnée et de trottinette de descente seront proposées.

Le service jeunesse souhaite promouvoir et susciter l'émergence de projets jeunes, développer la capacité à choisir, décider, encourager l'esprit d'initiative et d'action, transmettre les valeurs humaines de solidarité et d'échanges, en encourageant le respect et la détermination dont font preuve tous les jeunes



Education - Jeunesse

La commission en charge de l'éducation-jeunesse, en liaison avec le personnel du même domaine, s'attache à optimiser ses services : une réponse aux besoins des familles qui évoluent selon les plannings professionnels mais surtout une volonté de proposer des activités dans un cadre règlementé et sécurisé.

Ainsi, depuis ce début d'année, la commune a déclaré aux services de l'Etat sa structure d'accueil. **Cette structure englobe les temps de garderie, les TAP, l'accueil de loisirs (petites et grandes vacances) et le Club Ados.**

Ce même Club Ados évolue en **Accueil Jeunes** : structure qui accepte une souplesse concernant les horaires de présences des jeunes et poursuit sa réflexion pour coller au plus près des besoins des adolescents. Il a déjà amorcé une première évolution en ouvrant l'accès aux jeunes dès l'âge de l'entrée en sixième.

A ce jour, l'effectif de l'Accueil Jeunes ne cesse d'augmenter : 34 adhérents et une moyenne de 20 par séance le samedi après-midi.

Par ailleurs, le règlement de la garderie et son système d'inscription ont été modifiés : depuis début mars, les inscriptions peuvent se faire à la semaine, au plus tard le lundi pour la semaine suivante.

Enfin, les capacités d'accueil pour le centre de loisirs ont été élargies puisqu'il est désormais possible d'inscrire son enfant à partir de **3 ans** pendant les petites vacances et les horaires ont également été modifiés puisqu'ils proposent une amplitude de **7h30 à 17h30**.

La municipalité veille à l'épanouissement des enfants et œuvre, dès que possible, dans ce sens.

Ainsi, à l'école, elle a augmenté l'enveloppe destinée aux voyages de fin d'année : **une augmentation de 20 euros par classe sur la somme de départ de 100 euros.**

Elle maintient la prise en charge des entrées et du transport pour les séances à la piscine de Bollène, pour les CP et les CE1.

Et enfin, pour la fête des écoles, **elle récompensera les grands de la maternelle**, qui passent au CP, **d'un livre** ; tout comme les CM2 qui se voient remettre depuis des années, un dictionnaire accompagné d'un outil pédagogique.

Invitation aux séniors

Vous avez 65 ans ou plus, envie de convivialité et de rencontre, venez nous rejoindre pour partager le déjeuner dans la salle de restauration de la résidence « Les Balcons de Peyrafeux » ; le portage de repas par la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence le rend possible. Pour les modalités d'inscription, veuillez contacter le service d'accueil de la résidence :
Chemin du Sablet. Tél : 04 90 61 18 00 et Mel :
lesbalconspeyrafeux@gmail.com



2ème édition de la Fête de la nature à PATATIN ...



Pour cette deuxième édition, les Journées de la Nature se sont déroulées les 17 et 18 mai derniers.

Cinq classes de l'école élémentaire Jean Moulin se sont succédées pour découvrir ce site municipal de Patatin qui se transforme petit à petit en *réserve de biodiversité*. Cette année l'activité était consacrée à la découverte des abeilles et des produits de la ruche. Depuis 2015, la municipalité a mis en place, en collaboration avec l'association « ERA + » un projet intitulé « Api-Dragon » en partenariat avec les apiculteurs Anne-Laure BALAC et Eric GIRAUD, visant à créer un rucher composé de ruches traditionnelles et d'une ruche pédagogique permettant aux visiteurs de voir le travail effectué par les colonies d'abeilles.



En parallèle, des campagnes de plantations ont lieu tous les ans, avec les enfants du village (école ou Club Ados). Cette année, plus de 50 amandiers ont été plantés, ainsi que du thym, du romarin et autres plantes mellifères destinées à devenir un véritable garde-manger pour les abeilles installées sur le site.



L'objectif de ces journées de la Nature 2016 était de **découvrir l'abeille mais surtout de faire comprendre son rôle essentiel sur la nature et pour l'Homme.**

Les élèves présents ont pu découvrir différents ateliers.

L'inauguration de la ruche s'est déroulée en présence du Maire, des élus travaillant sur le projet, de M. SANCHEZ 1^{er} vice président de l'intercommunalité Rhône-Lez-Provence, de Mme PERIER directrice de l'école élémentaire, du corps enseignant, des parents accompagnateurs et des élèves.

Nous avons noté la présence des anciens de la Résidence des Balcons de Peyrafeux qui sont venus participer aux animations et partager leur repas devant la ferme séculaire de Patatin. Parmi eux, se trouvaient les frères Marchand (Guy, Roger, Pierrot et Robert) qui ont très longtemps habité cette ferme durant leur jeunesse, pour certains d'entre eux ce retour « aux sources » a été très émouvant.



Toujours dans cet esprit d'échanges, les équipes techniques des services municipaux, qui ont depuis plusieurs mois, été largement mis à contribution pour entretenir le site et ses abords, ont également pu partager le pique-nique avec les organisateurs, quelques élus et les anciens, dans un moment de convivialité apprécié de tous.



Une association pour la défense de ce site (et de l'environnement mondragonnois en général) est sur le point de voir le jour, nous y reviendrons plus en détail dans quelques semaines.



Le Cercle Haltérophile et Culturiste Mondragonais porte haut, encore et toujours, les couleurs de notre village. Bien que la saison 2015/2016 ne soit pas terminée, le CHCM a fait parler de Mondragon sur les plus hauts podiums nationaux et internationaux...

Cette année le CHCM est composé de plus de 60 licenciés qui s'entraînent du lundi au vendredi dans une ambiance conviviale et familiale, tout en gardant une rigueur et un sérieux indispensables.

Sur le plan des résultats, on peut citer nos fers de lance que sont Marc Bouteiller, qui décroche la 2^{ème} place au championnat de France Master -105kg en Force athlétique, et Angélique Dalia, qui termine également vice-championne de France de développé couché -84kg et 5^{ème} au championnat d'Europe master -84kg en Estonie. On parlera de Mondragon au Danemark, où Angélique participera pour la première fois au championnat du monde de développé couché.

N'oublions pas non plus nos espoirs, parmi lesquels figure Benoît Bertrand, qui, après seulement une saison s'est qualifié au championnat de France junior de force athlétique, avec la troisième meilleure performance au plan national. Nous lui souhaitons de pouvoir ramener une médaille au lendemain de ses 18 ans.

Le CHCM réalise la superbe performance de qualifier, en février dernier, lors des éliminatoires de la coupe de France par équipe : pas moins de trois équipes pour la finale nationale.

Ainsi, les athlètes de 3 catégories sur les 4 représentables iront défendre les couleurs du club au plus haut niveau en juin prochain. Mondragon est le seul club de France à pouvoir se targuer d'un tel exploit...

Côté haltérophilie, le CHCM a présenté pas moins de 8 athlètes lors des compétitions départementales et régionales avec de nombreux titres à la clé. L'entraîneur Nicolas Boyer, quant à lui, participera aux championnats de France master fin avril pour essayer d'y décrocher le titre suprême, à savoir la plus haute marche du podium et sa qualification au championnat du monde master en octobre prochain en Allemagne, où il portera les espoirs du club pour décrocher l'or.

Bernard et Colette Boyer, fondateurs du club et éternels supporters des athlètes du CHCM, n'ont décidément pas de soucis à se faire : la relève est assurée ! Les valeurs qu'ils ont défendues sont aujourd'hui portées par plus d'athlètes que le club n'en a jamais connu, ce grâce à la passion qu'ils ont su transmettre et aux précieux conseils qu'ils dispensent toujours...

Bravo aux champions !

Angélique DALIA a terminé 4^{ème} au championnat du monde master de développé couché au Danemark

François BERTRAND termine vice -champion de France juniors (- 74kg de Force athlétique) à Port-la-Nouvelle.

Nicolas BOYER termine vice -champion de France masters (-105kg en haltérophilie)

Résultat de la compétition samedi 04 juin à Bethune(62)

Marc Bouteiller : champion de France Master -105kg de développé couché avec un record de France à la clé de 200,5kg

Angélique Dalia, vice championne de France Master -84kg de développé couché avec une barre réalisé de 85kg.





Le carnaval : un succès avec l'association du Sou des Ecoles, du Comité des Fêtes et du Club Ados et le groupe Oumpack qui a animé le défilé coloré !

Rendez-vous:

Samedi 9 juillet : Mondragon en fête : fin de matinée : apéritif . 14h : pétanque en équipe. De 17h à 20h : jeux en bois (gratuits). Concert des Woobies Brothers et final DJ par Bilik Animation. Moules (sauce tomate, ail et persil) frites à volonté à partir de 19h30 : 15€ sur réservation avant le 1^{er} juillet 04 90 30 19 41. Esplanade du Levant.

Dimanche 9 octobre à 17h : Guy Campanini chante Ferrat. Guy retracera la vie du chanteur engagé à travers ses chansons et son histoire. Entrée 5 euros. Durée du spectacle 2h environ. Salle des fêtes.



Zoom sur l'équipe des couturières des costumes sont confectionnés chaque mardi. Elles s'appellent Anne-Marie M, Danièle B, Lydia P, Christine V, Danièle C, Annie G, Jocelyne F et Hélène N. Elles se réunissent dans la bonne humeur tous les mardis de septembre à juin. La joyeuse équipe confectionne et améliore les quelques 500 costumes que le Comité des fêtes de Mondragon vous met à disposition chaque année pour la fête du Drac. Un grand bravo à cette équipe de bénévoles fidèles au poste depuis plusieurs années (2007 pour certaines) ! Elles accueilleront avec plaisir de nouvelles petites mains en renfort !

Un vide grenier qui prend de plus en plus d'ampleur !

Cette année, 94 emplacements pour 78 exposants dont 62 Mondragonnois. Les exposants présents ont su affronter la pluie et le vent avec beaucoup de courage, et ça valait le coup ! Le public a répondu présent. Merci aux musiciens du groupe Pagaille, à l'association des Anciennes de la N7 et à la Gaule du Rhône, toujours partants pour s'associer au comité des fêtes afin d'apporter un plus à cette journée !



Armistice : hommage du 8 mai 2016



Pour ce 71^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme: les anciens combattants, les représentants d'associations, les sapeurs pompiers, les gendarmes, les enseignants et une nombreuse assistance s'étaient déplacés. Les Maires de Mondragon et de Mornas ont déposé une gerbe devant la stèle. Le Maire, Christian Peyron a lu le message de l'Union nationale des combattants et rendu hommage aux Mondragonais libérateurs de la France.

Décoration de M. ASTIER Jean Claude

Le 7 avril dernier, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville, notre sympathique Mondragonais Jean-Claude ASTIER, s'est vu décerné la médaille militaire par le général Champeau. Il avait déjà reçu la Croix de la valeur militaire avec étoile d'argent le 28 février 1961.

Cette récompense fut pour lui la reconnaissance suprême pour les mois passés sur le théâtre des opérations au sein du 6^{ème} régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMA).

Il s'est particulièrement distingué au cours de l'opération « ARIEGES » dans les Aurès, où il était en charge de la radio auprès du chef du commando.

Le 18 octobre 1960, dans le djébel « El Hérab » il a participé à l'évacuation de son chef de section blessé de plusieurs balles puis a poursuivi sa marche au milieu des tirs rebelles, afin d'assurer les liaisons radios avec le commandant d'unité.

C'est lors de ce « séjour » en Algérie, qu'il a fait connaissance d'une charmante jeune fille qui devait devenir son épouse. Tous deux sont venus s'installer à Mondragon en 1978 et depuis, œuvrent dans différentes associations locales.

Félicitations à Jean-Claude et son épouse Gaby.



Ils nous ont quittés



Gaby Bielatowicz nous a quittés ce 22 mars, elle aurait eu 93 ans en mai dernier. Née à Vénéjan en 1923, elle arrive à Mondragon en 1936 où elle rencontre François qui va devenir son époux en 1940. De cette union devaient naître 4 enfants. Gaby était très connue et appréciée dans le village. C'est après le décès de son mari en 1973 qu'elle remplacera Mme Grandal, la cantinière des écoles, jusqu'en 1991. Consciencieuse et passionnée par son travail, Gaby confectionnera quotidiennement plus de 150 repas pour le plus grand plaisir des enfants, des parents et même des grands-parents puisqu'elle préparera pour eux, des années durant, le traditionnel « Repas de l'Amitié » réservé aux Mondragonais de plus de 65 ans.



Jean Gilles, connu à Mondragon sous le diminutif sympathique de « Jeannot » était devenu la mémoire vivante du village. Né en 1928 à Mornas, dans une ferme proche de Mondragon, il a, de nombreuses années, tenu le dernier magasin de cycles du village. En parallèle, il était très actif dans la vie associative notamment au sein du « Vélo Club mondragonais » et de la société de chasse « La St Hubert mondragonaise ». Il vient de nous quitter à l'âge de 87 ans.



Francisco Carrera, doyen du village s'en est allé à l'aube de l'année 2016, discrètement, à l'image de ce qu'il était dans la vie. Il était né le 22 juillet 1917 à Arcos de la Frontera en Espagne. En 1939, s'opposant au régime Franquiste, il vient en France. Durant la guerre il rejoint le maquis en Haute-Savoie où il accomplit de nombreux actes de bravoure. Il arrive ensuite à Mondragon en 1947 pour travailler en qualité de coffreur-ferrailleur sur les aménagements du Rhône à Génissiat puis sur les chantiers du canal de Donzère-Mondragon et de Marcoule. Retraité depuis 1977, il adhère au Foyer de l'Âge d'or, dont il était le doyen et ne manquait jamais un repas dansant où il se faisait un devoir d'inviter ses cavalières pour les faire virevolter sur des pasos endiablés. Veuf depuis de nombreuses années, il habitait dans le centre du village ; là, il pouvait continuer à voir ses amis.



Bernard Cueille est arrivé à Mondragon en 1956. Aussitôt, il intègre le SCM où il se révèle footballeur de talent et c'est au bord du stade qu'il fait la connaissance de Lulu Lagarde. Mobilisé en 1958 il est affecté en Algérie en 1959 et y restera jusqu'en 1961. Revenu à la vie civile, il épouse « Lulu » qui lui donne deux enfants, Christophe et Estelle. Sa vie professionnelle a été consacrée au secteur de la comptabilité : il est entré au Crédit Agricole au sein duquel il gravira tous les échelons pour terminer au poste de Directeur d'agence. Ses actions, en parallèle à son travail, ont été nombreuses en participant, notamment, à la création d'une association d'insertion à l'emploi « Le Pied à l'Etrier ». De 1995 à 2001, il fut adjoint aux finances de la commune de Mondragon, et depuis 2004 il était trésorier de la « FNACA ». Il souffrait depuis des années d'une longue maladie. Bernard Cueille a été inhumé le 17 février dernier.

L'équipe municipale adresse ses condoléances à leurs familles.

La Communauté de Communes vous informe sur le transfert de compétences

Depuis le 26 juin 2015, nous entendons parler du transfert de compétences qui va toucher les communes membres de Rhône Lez Provence dont notre commune de Mondragon.

La loi NOTRe, son rôle dans le transfert ?

La loi impose le transfert de 3 nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017 :

1-Tourisme

2-Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueils des gens du voyage

3- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

D'autres compétences seront transférées de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018 (Assainissement collectif, Gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations) puis au 1^{er} janvier 2020 (Eau)

Elle impose également aux intercommunalités d'exercer 3 compétences optionnelles, à « choisir » dans la liste suivante :

1. Protection et mise en valeur de l'environnement (compétence déjà exercée par CCRLP)
2. Politique du logement et du cadre de vie
3. Politique de la ville
4. Création, aménagement et entretien de la voirie
5. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
6. Action sociale d'intérêt communautaire
7. Assainissement (compétence exercée en partie par CCRLP)
8. Eau
9. Création et gestion des maisons de services au public

Concrètement que se passera-t-il au 1^{er} janvier 2017 ?

Seules les 3 compétences obligatoires seront réellement exercées par la Communauté de Communes. En 2017, le service Collecte et traitement des déchets sera donc pris en charge par la communauté de communes, que ce soit en terme de gestion de service ou pour la collecte de la taxe d'ordures ménagères. Pour les compétences optionnelles, une fois le nombre de compétences optionnelles acté (par accord entre les communes ou par le Préfet) le conseil communautaire de CCRLP disposera de 24 mois pour définir l'intérêt communautaire de chaque compétence. Pendant cette période ce sont les communes qui continueront à gérer les services publics liés à ces compétences.

Les 5 communes du territoire Rhône Lez Provence sont depuis juin 2015 en négociation pour s'accorder sur une mise à jour de statuts qui inclura 3 compétences optionnelles à choisir parmi les 9 proposées par la loi. Faute d'accord entre les communes le Préfet transférera d'office les 09 compétences optionnelles au 1^{er} janvier 2017.

La proposition de Mr PEYRON au conseil communautaire du 3 mai 2016 :

Afin de se mettre en conformité avec la loi mais également d'éviter le transfert massif des 9 compétences optionnelles au 1^{er} janvier 2017, Mr PEYRON a proposé lors du dernier conseil communautaire du 03 mai 2016 le **transfert des compétences optionnelles suivantes** :

1- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

2- Création, aménagement et entretien de la voirie

Toutefois afin de garantir une certaine continuité et cohérence des services proposés aux administrés sur l'ensemble du territoire il a également proposé d'associer à ce transfert de compétences optionnelles **les compétences facultatives suivantes** :

- Animations sportives et culturelles, l'intérêt communautaire pouvant se définir par le soutien aux événements sportifs et culturels contribuant au rayonnement du territoire intercommunal (écoles de musiques, bibliothèques, actions culturelles ponctuelles).

- Enfance-Jeunesse avec la prise en charge dans l'intérêt communautaire de l'ensemble des équipements et structures d'accueil de la petite enfance, enfance et jeunesse (Crèches, ALSH, Centre de vacances, RAM, MAM, etc...)

- Education, Activités scolaires et périscolaires : services scolaires et périscolaires (Garderies, Soutiens scolaires, Accueil de Loisirs Périscolaires, TAP, ...)

« Les Maires ont le devoir de s'unir et de réussir ensemble la gestion de ces compétences (Education, Enfance-jeunesse, Sport et culture) qui sont des compétences incontournables, essentielles à l'éducation et à l'épanouissement de nos enfants.

Ils n'ont pas le droit à l'erreur et doivent proscrire les clivages politiques qui obturent l'avenir afin de conduire les générations présentes et futures sur le chemin de la réussite. C'est pourquoi les compétences à la culture, au sport, à l'Education et l'Enfance-Jeunesse pourraient être transférées, en complément des compétences obligatoires, afin de nous mettre en cohérence avec les obligations réglementaires de la réforme territoriale. »

Christian PEYRON, Maire de MONDRAGON

Nouveaux commerçants, nouvelles activités

En complément p 19

Société BAX SPIRIT, créée par M. BUTIN Xavier

Identité visuelle pour entreprise & association.

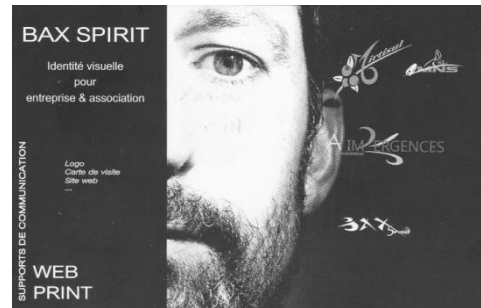
Adresse : Quartier la Maresque

Tél : 06 79 21 52 42

Site : www.bax-spirit.com

Adresse mail : info@bax-spirit.com

Facebook : Bax Spirit



Création d'un salon de coiffure

Depuis mi-février le salon de coiffure «**Les Ciseaux de Manon**» a été créé par Mme MONIER Manon, pour son projet elle a bénéficié d'une aide à taux 0% remise par «**Initiative Seuil de Provence**» qui a pour vocation de donner un coup de pouce aux jeunes entrepreneurs. En plus de la coiffure traditionnelle, elle possède un diplôme de styliste-visagiste et un de coloriste permanentiste. Ouvert (avec ou sans rendez-vous) du mardi au samedi de 9h à 18h, le salon est situé au 9 Boulevard Léopold Fauritte. Tél : 04 90 40 82 26



Avis aux créateurs d'activités: si vous souhaitez voir apparaître votre activité dans les colonnes du bulletin municipal. Signalez-vous en donnant toutes les informations en mairie.

Mot de l'opposition municipale

Dans un monde complexe, où les discours d'intolérance prennent souvent le pas sur la raison ... Convaincus que le mieux vivre ensemble doit être la priorité, les élus de la minorité municipale vous offrent un moment de répit avec ce poème de Victor Hugo.

Pour le groupe, Serge BASTET

Printemps

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Victor Hugo, Toute la lyre

Droit de réponse du Maire

Quand on n'a plus rien à proposer, il ne reste que les poèmes pour se consoler ...et continuer à rêver. Mais il faut être prudent afin de ne pas se noyer dans des propos stériles qui n'apportent rien à la décision et qui ne pourraient que nuire à l'information des administrés. Car il est peu probable qu'en citant des poèmes l'on parvienne à gérer les intérêts de la commune....

Contrairement à ce que la majorité municipale exerce et réalise, aujourd'hui et depuis quinze ans, c'est-à-dire un travail en profondeur, destiné à améliorer le quotidien des Mondragonaises et des Mondragonais, par la création d'espaces publics et la mise en œuvre de nouveaux services en direction de tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens, tout en maîtrisant les finances, sans endettement et en stabilisant les taxes locales qui n'ont, je vous le rappelle, pas augmenté depuis 2009.

Je conclurai en rappelant que : « **Ce n'est pas l'impossible à réaliser qui désespère le plus mais le possible à réaliser qui n'a pu être atteint jusqu'en 2001** »

Christian PEYRON Maire de Mondragon

MAIRIE DE MONDRAGON :

Ouvert du lundi au jeudi :
8h30-12h/ 13h30-17h30
Le vendredi : 8h30-12h /
13h30 -17h

Les samedis de 9h à 12h
(sauf juillet et août)
mairiedemondragon@wanadoo.fr

Accueil : 04.90.40.82.51

Fax : 04.90.40.94.82

**Location de salles/ Service
état civil :** 04 90 40 99 90

Service social :
04 90 40 99 89

Service affaires scolaires :
04 90 40 99 91

Service Urbanisme :
04 90 40 99 92

Police municipale :
04 90 40 99 80

Gardons le contact

BALCONS DE PEYRAFEUX:

Ouvert du lundi au vendredi de
8h30-12h/ 13h30-17h30 (le
vendredi jusqu'à 17h).
Renseignements : 04.90.61.00.18
lesbalconspeyrafeux@gmail.com

COMITE DES FETES :

04 90 30 19 41

comitedesfetesmondragon@
wanadoo.fr

ECOLE JEAN MOULIN

Maternelle : 04 90 40 87 37
Elémentaire : 04 90 40 81 54

ESPACE CULTURE ET JEUNESSE JEAN FERRAT:

Ecole de musique :

04 90 40 62 39

Accueil loisirs sans

hébergement (ALSH) :

Renseignements, tarifs,
inscriptions au : 04 90 40 49 12

Club Ados : Activités pour les
13/17 ans tous les samedis

Soutien scolaire

collégiens CLAS : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 16h45 à
18h30 (période scolaire)

Bibliothèque : 04 90 63 56 82
Jours d'ouverture :

Mardi et vendredi : 17h-18h30

Mercredi : 10h-12h/13h30-
18h30

Jeudi : 15h-18h30

Samedi: 10h-12h

Agenda du second semestre 2016

JUILLET

Le 1: **Fête des écoles** à 18h
groupe scolaire Jean Moulin

Le 9: **Mondragon en Fête**
dès 11h Esplanade du Levant.
Rens.: Comité des fêtes.

Le 13 : **Loto** de la souco à
18h au hameau de Derboux

OCTOBRE

Le 9: **Récital Jean Ferrat** à 17h
Salle des fêtes de Mondragon

Le 16: **Récréativres** du Sou des
Ecoles Laïques de 9h à 18h.
Salle des fêtes.

NOVEMBRE

Le 2: **Don du sang (EFS)** de
15h30 à 19h30 salle des fêtes

Le 13: **Loto forme et bien être**
à 14h30 salle des fêtes de
Mondragon.

Du 18 au 20: **Musiques et
Saveurs du terroir**, salle des
fêtes. Comité des fêtes.

Le 19: **Fête du vin primeur** à
19h Salle polyvalente de
Derboux. La Souco.

Le 27: **Loto du Secours
Populaire** à 14h30 Salle des
fêtes de Mon dragon.

DECEMBRE

Le 4: **Marché de Noël** à
partir de 10h salle des
fêtes. Comité des fêtes.

Le 10: **Retraite aux
flambeaux** à 19h salle
polyvalente de Derboux.

Le 11: **Loto du Foyer
de l'Age d'or** en faveur
du CCAS à 14h30 salle
des fêtes de Mondragon.

Le 15: **Père Noël des
écoles** à 14h30 salle des
fêtes de Mondragon.

Le 16: **Père Noël et
repas du personnel
communal** à 18h30
salle des fêtes de
Mondragon.

Le 18: **Loto de la St
Hubert**

Mondragonnaise à
14h30 salle des fêtes de
Mondragon.